

DOSSIER DE PRESSE

Présentation du nouveau service Vélhop

Strasbourg.eu
eurometropole

Strasbourg *M*obilités

Contexte

L'Eurométropole de Strasbourg propose, depuis 2010, aux habitants·es du territoire et aux visiteurs·ses le service de vélos partagés « Vélhop ». L'exploitation et la gestion de celui-ci est assuré depuis 10 ans par Strasbourg Mobilités. Les élus·es réunis·es en Conseil eurométropolitain ont décidé le 28 mars dernier de reconduire la délégation de service public à Strasbourg Mobilités pour la période 2023-2030.

L'Eurométropole de Strasbourg s'est engagée dans une dynamique de développement de la pratique cyclable, notamment avec le Plan Vélo. Doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros, il a pour objectif d'atteindre 20% de déplacements quotidiens à vélo sur le territoire eurométropolitain d'ici 2030.

Face à l'urgence climatique, sanitaire et sociale, l'Eurométropole de Strasbourg a placé en 2020 le développement des mobilités au cœur de sa feuille de route, avec une place prépondérante faite aux mobilités actives. Dans un contexte d'urgence à préserver et à améliorer la qualité de l'air et le climat, la pratique du vélo joue un rôle dont l'utilité et les bénéfices ne sont plus à démontrer. L'objectif de 20 % de part modale vélo à l'horizon 2030 est visé.



Enjeux pour l'Eurométropole



Développer les infrastructures cyclables

Pour développer les infrastructures cyclables, et donc favoriser la sécurité des cyclistes, l'Eurométropole de Strasbourg s'est doté d'un schéma directeur vélo. Ce schéma a pour but d'articuler le développement des aménagements dans le cadre du Réseau Express Vélo « VéloStras », des projets de voirie et de l'accompagnement des projets de transports en commun (comme par exemple, la création de pistes cyclables dans le cadre des projets de tram). L'objectif est d'avoir un développement cohérent du réseau, et un maillage toujours plus fin.

Faciliter l'usage du vélo à travers le développement de nouveaux services

Apprendre à faire du vélo : via le soutien aux vélos-écoles enfants et adultes, les opérations vélo-quartiers, les dispositifs d'accompagnement de la Direction des sports, les initiatives associatives et la promotion du « Savoir rouler à vélo » dans toutes les écoles.

Aider à l'acquisition de vélo à assistance électrique (VAE), d'un vélo cargo à assistance électrique ou à la motorisation de vélo classique. Cette aide de l'EMS peut aller de 150 euros à 500 euros selon le type d'équipement qui est acquis et selon les conditions de ressources.

Soutenir un écosystème d'acteurs facilitant la pratique du vélo : les acteurs associatifs locaux constituent ainsi une richesse pour le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, et participent de cet environnement favorable à la pratique du vélo, en accompagnant les usagers au plus près de leurs besoins, en accueillant leurs retours et leurs attentes au quotidien, à l'école, dans les communes et dans les quartiers.

Faciliter l'usage du vélo à travers le développement de nouveaux services

Favoriser les solutions de stationnement sécurisés : la lutte contre le vol reste un travail permanent à poursuivre pour lever l'un des principaux freins à la pratique. Ainsi l'Eurométropole propose en lien avec les opérateurs de mobilité, 2 parkings sécurisés « Véloparcs », 17 véloparcs CTS situés près du réseau tram, et déploie des centaines de nouveaux arceaux chaque année, portant à plus de 6000 les solutions de stationnement sur voirie.

Encourager la pratique et renvoyer une image positive du vélo en s'appuyant notamment sur les déplacements quotidiens domicile/travail.

Proposer et soutenir les actions de sécurité routière dédiées aux cycles, comme l'opération « Cycliste brillez » mis en place par le SIRAC, et porter des messages de prévention pour favoriser notamment la cohabitation piétons-cycles.

Mettre en selle et rendre la pratique du vélo accessible avec un service de location de vélos publics accessibles à tous avec Vélahop.



Vélohop au service
de la croissance de la pratique
cyclable depuis plus de 10 ans



Vélobike : un service de location de vélos partagés, toujours plus plébiscité

- Le nombre de journées de location Vélobike a plus que doublé en 10 ans, passant de 750 000 à 2,189 millions en 2022.
- Vélobike a permis d'inscrire le vélo comme mode de déplacement à part entière grâce à un usage facilité et l'apport d'une solution de déplacement clés en main (location + entretien).
- Vélobike est devenu le vélo des étudiants par excellence : en 2022, plus de 1 800 étaient abonnés au service.
- Les Vélobike à Assistance Electrique (VAE), toujours plus plébiscités ont joué leur rôle d'aide à la décision d'achat : 97 % des clients Vélobike ayant testé le VAE se disent convaincus par l'essai et 40 % d'entre eux ont déclaré avoir acheté un vélo à l'issue de l'essai.
- Les stations automatiques sont devenues une solution pour répondre à des besoins ponctuels de déplacement des touristes et habitants de l'Eurométropole. En 2022, plus de 34 000 locations en stations ont été enregistrées. Une progression de 27 % par rapport à 2021.



Vélohop accompagne la révolution des mobilités





Strasbourg Mobilités et ses partenaires

Strasbourg Mobilités s'associe à La Poste et Transdev

Strasbourg Mobilités est une entreprise locale et de proximité, engagée, filiale d'EPL (Parcus, CTS, SERS, Strasbourg Events), à taille humaine, composée d'experts qui disposent d'un savoir-faire technique et de gestion reconnu. Elle a accompagné avec succès la Collectivité sur la première phase de Vélhop. L'horizon des 20 % de part modale vélo est atteignable. Pour que Vélhop soit un levier de la pratique cyclable auprès des plus réticents, il faut que le service franchisse une nouvelle étape et entre dans une nouvelle ère.

Strasbourg Mobilités a choisi pour cela de faire appel à l'intelligence collective et de s'associer à de nouveaux partenaires : La Poste et Transdev.

L'association entre ces acteurs aux valeurs communes permet de mutualiser les compétences et les savoir-faire, mais surtout d'allier la connaissance fine de Strasbourg Mobilités du tissu local et de ses spécificités, à la force, à l'expertise et à la capacité d'innovation d'acteurs nationaux.

Strasbourg Mobilités s'associe à des partenaires locaux

Strasbourg Mobilités porte une dynamique positive en faveur du développement de la pratique cyclable en s'associant avec les acteurs locaux du territoire qui disposent d'une fine connaissance des besoins des publics, pour l'accompagnement à la pratique du vélo.

Elle s'associe au **CADR67**, association de promotion de la pratique du vélo sous toutes ses formes, pour proposer aux usagers Vélhop des actions de remise en selle.

Strasbourg Mobilités a également choisi de confier le reconditionnement des Vélhop à des structures locales de l'économie circulaire, favorisant ainsi l'emploi d'insertion tout en répondant à l'enjeu environnemental de limitation des ressources nouvelles, notamment **Savoir et Compétences**, structure d'insertion pour personnes en situation de handicap basée à Illkirch et spécialisée dans la maintenance des vélos, qui effectuera le reconditionnement des vélos.



Vélohop
nouvelle génération

Véhop c'est #accessible

Une proximité et un maillage territorial sur toute l'Eurométropole assurant l'égalité des usagers.



Vélohop demain



Agence centrale



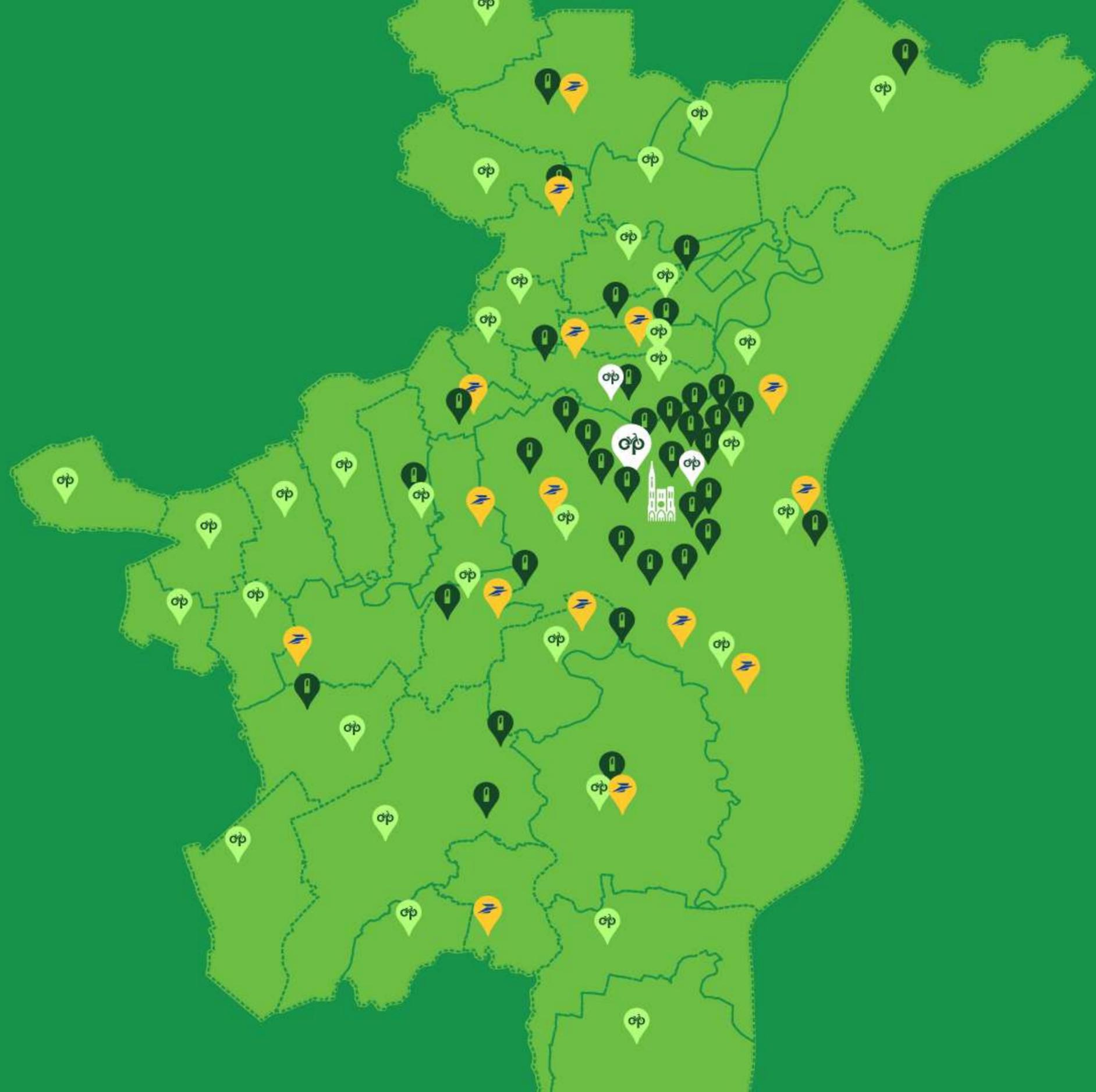
Agences mobiles



Stations en libre-service



Bureaux de poste





L'agence Gare centrale





Point de location Mairie de Schiltigheim



L'agence éphémère Campus Studium





Les bureaux de Poste

Dans le réseau des 16 bureaux de Poste partenaires



|||
**Les agences
mobiles**





Les agences mobiles





Location en libre-service

38 stations automatiques
fournies par Nextbike by Tier

Disponibles 24h/24 7j/7
sur tout le territoire





Les stations automatiques

Vélohop c'est #inclusif

Un service pour chacun.



Une flotte diversifiée, de qualité, durable et inclusive

La **gamme Vélnop change** pour pouvoir **répondre aux besoins de toutes et tous** et marquer une nouvelle ère. Chacun des vélos qui composera la flotte de demain proposés par Strasbourg Mobilités répond à tous les besoins et à toutes les typologies de publics.

Le Vélo à Électrique (VAE) est le produit phare pour mettre en selle de nouveaux publics et les accompagner vers une pratique à long terme. Avec 1 125 vélos d'ici à 2024, la flotte sera triplée.

150 vélos cargo, nouveaux monospaces des familles ou nouveaux utilitaires pour des artisans intègre la flotte des Vélnop.

Avec une gamme de vélos pour les personnes ayant des besoins spécifiques, Vélnop sera encore plus inclusif : **30 vélos adaptés** seront proposés à la location.

Il sera aussi présent aux côtés des **personnes morales** pour les aider à développer l'utilisation du vélo en tant que moyen de transport des marchandises et comme solution pour les déplacements de leurs salariés.

Une tarification inclusive et déclinée selon les profils

La nouvelle grille tarifaire s'inscrit dans la continuité de l'existante tout en étant **plus inclusive** (réductions de 50 % pour les personnes à faible revenu), cohérente vis-à-vis du rôle de Vélhop en tant que tremplin à l'achat de son propre vélo (locations de 3, 6 ou 12 mois non renouvelables) **et tournée vers les étudiants** (forfait spécifique pour l'année universitaire). Elle est aussi orientée vers les **personnes morales**, pouvant agir comme levier pour accélérer les déplacements vélos de leurs salariés et le transport écoresponsable de marchandises. Cette tarification intègre d'un tarif spécial pour les TPE et les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Des formules d'assurance responsabilité civile, rachat de dépôt de garantie et casse sont proposées en option.



Vélohop c'est **#partager**

Des valeurs sociales et écologiques en intégrant le vélo
dans l'écosystème local

Le réemploi au cœur de la stratégie d'investissement

Le **réemploi des vélos de la flotte actuelle** permet une optimisation des investissements tout en limitant les ressources nouvelles. Ceci permet aussi de flécher le potentiel d'investissement vers les VAE, les plus efficaces pour mettre des personnes en selle.

L'objectif de faire durer les vélos permet également d'impliquer les acteurs locaux de l'insertion.

Innovation incrémentale et de service

En collaboration avec Transdev, Strasbourg Mobilités animera un laboratoire d'expérimentation des mobilités (« LEMON »). Son objectif est de tester de nouveaux projets en se basant sur l'expertise et le regard combinés de l'Eurométropole, Strasbourg Mobilités et de Transdev.

Les projets et innovations sont choisis au prisme des tendances sociétales, des nouveautés du marché, des besoins locaux, etc. Cela permet d'être très agile avec des expérimentations rapides, facile à déployer et à évaluer puis à pérenniser au sein du contrat si elles font leurs preuves.

C'est aussi l'occasion d'animer le réseau des partenaires, en co-construction avec de nombreux acteurs locaux pour identifier les bonnes idées du territoire et récolter l'avis des habitants et utilisateurs des services testés.





Une nouvelle identité



Vēlhop

Créateur de mobilités



Le calendrier



Calendrier de déploiement prévisionnel





Annexes





Strasbourg Mobilités

Opérateur de mobilités actives depuis plus de 10 ans, Strasbourg Mobilités exploite et développe le service de vélo partagé Vélhop pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg qui comprend plus de 6 500 vélos en location longue durée et libre-service.

Chaque année, Strasbourg Mobilités assure plus de 50 000 locations et propose sur l'agglomération strasbourgeoise une solution de mobilité efficiente et durable.

En 2022, ce sont plus de 2,189 millions de journées de location qui ont été assurées par le service Vélhop.

Strasbourg Mobilités a remporté au printemps 2023 le nouveau contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service Vélhop jusqu'en 2030.

Strasbourg  Mobilités

Nos partenaires





Nos partenaires

Un partenariat d'experts en mobilités durables

Fortement impliqués dans la filière vélo, chaque partenaire contribue à la réalisation de ce nouveau projet Vélhop. L'alliance et la mutualisation de leurs compétences et savoir-faire respectifs permet d'accompagner l'Eurométropole dans ses ambitions en termes de développement des mobilités actives et de déploiement de la ZFE-m.

Strasbourg Mobilités assure le pilotage, l'exploitation et la commercialisation du service Vélhop.

La Poste apporte son réseau de commercialisation à travers ses bureaux de Poste, le centre de la relation client téléphonique et son expertise marketing.

Transdev apporte l'innovation, son expérience en matière de mobilités actives et l'intégration à un écosystème national du vélo.





La Poste

Deuxième opérateur postal européen avec un chiffre d'affaires global de 35,4 Mds d'euros. Premier employeur de France après l'Etat avec plus de 250 000 collaborateurs, La Poste a adopté très tôt le vélo électrique.

Dès 1893, l'entreprise encourageait ses facteurs à utiliser le vélo. En 2008, après une longue période de généralisation des transports à moteur thermique, le groupe prend le virage des mobilités douces et dote ses facteurs de VAE. Ils sont au nombre de 25 000 à ce jour.



x



Transdev

Opérateur et intégrateur de toutes les mobilités, Transdev permet à 10 millions de personnes de se déplacer chaque jour dans le monde grâce à des solutions sûres, efficaces et innovantes au service du bien commun. Transdev emploie plus de 100 000 femmes et hommes au service de passagers dans 19 pays sur tous les continents.

Plus d'informations : www.transdev.com



X





Nextbike

Nextbike by TIER est le leader européen des vélos en libre-service (vélo mécanique, vélo à assistance électrique et vélo cargo) et est un pionnier du marché. Fondée en 2004 à Leipzig en Allemagne, l'entreprise est connue pour sa fiabilité, son adaptabilité et la sécurisation de ses installations partout dans le monde. Aujourd'hui, l'entreprise affiche plus de 300 implantations dans 21 pays.

En tant que membre du groupe TIER Mobility, Nextbike a pour objectif de changer durablement la mobilité. Intégrée aux transports publics, l'entreprise offre à des millions d'utilisateurs le moyen de transport idéal pour leurs déplacements quotidiens.

nextbike
by TIER

x

Velhop

Partenaires locaux

CADR67

Présent sur l'ensemble du Bas-Rhin depuis 1975, le CADR 67 est une association de promotion de la pratique du vélo, sous toutes ses formes, auprès du plus grand nombre.

Leurs actions visent à améliorer les conditions de déplacement à vélo, tant sur le plan technique qu'au niveau comportemental.

Ils militent activement pour défendre les droits des cyclistes et pour accorder leur juste place aux différents usagers de la route : piétons, vélos et véhicules motorisés.

CADR 67
Le Vélo Comme on l'aime



Velhép

Savoir et Compétences

Savoir et Compétences est une entreprise d'insertion qui voit le jour à Paris dans les années 90. Elle cherchait à proposer une approche sociale et économique du handicap.

Depuis 8 ans Savoir et Compétences a la charge notamment de la maintenance et de l'entretien des 800 VAE de La Poste dans leurs ateliers situés à Illkirch. À ce jour l'association compte environ 40 salariés permanents et 25 bénéficiaires par an.



Velhép

Parcours client



Parcours client agence centrale



Étape 1

Le client se rend à l'agence centrale Vélohop dans la Gare de Strasbourg.



Étape 3

Il fait son choix de vélo et réalise avec l'aide de l'agent d'accueil son inscription au service pour une durée de 1 jour à 1 an, selon le vélo retenu.



Étape 5

Il effectue un état des lieux de départ avec l'agent d'accueil et le signe électroniquement. Son contrat et l'état des lieux lui sont envoyés par courriel.



Étape 2

Il bénéficie des conseils du personnel d'accueil sur le fonctionnement du service, les tarifs et modalités de location.



Étape 4

Il est accompagné par l'agent d'accueil à la prise en main du vélo, qui lui procure des conseils pour bien rouler (sécurisation du matériel, respect du code de la route etc.).



Étape 6

Le client repart avec son vélo. Il peut à tout moment repasser à l'agence centrale ou prendre rendez-vous dans un point de location pour faire contrôler son vélo.



Parcours client points de location ou livraison



Étape 1

Le client se connecte au site internet de Vélhop pour créer un compte en ligne, qui lui permet de choisir son équipement, son forfait de location, enregistrer ses justificatifs (dépôt de garantie SEPA) et choisir son point de location (mairie de Schiltigheim, bureaux de Poste, agence éphémère Campus, agences mobiles Vélhop) ou de livraison.



Étape 2

Une fois son inscription finalisée, le client peut retirer son vélo, sous 3 jours, dans un point de location (prise de rendez-vous en ligne selon les horaires d'ouverture ou de passage des agences mobiles Vélhop) ou se le faire livrer à domicile.



Étape 3

Le client retire son vélo dans le point de location de son choix, se fait livrer le vélo à domicile : il bénéficie des conseils du personnel d'accueil sur la prise en main du vélo et signe électroniquement un état des lieux de départ qui lui est envoyé par courriel.



Étape 6

Il repart avec son vélo. Il peut en cas de besoin prendre un rendez-vous dans un point de location ou passer directement à l'agence centrale pour faire contrôler son vélo.

Les modèles phares de la nouvelle flotte Vélhop



La nouvelle flotte Vélhop



Vélo Cargo Compact



Vélo Cargo Biporteur

La nouvelle flotte Vélohop



Vélo Cargo Pro



Petite draisienne

La nouvelle flotte Vélobop



Rickshaw

Tarifs



Tarification pour les particuliers

Tarifs pleins

Prix € TTC	Vélo mécanique				Vélo à assistance électrique	
	Adulte	Enfant	Pliant	Tandem	VAE & PMR	Cargo
Jour	7 €	6 €	14 €	14 €	14 €	18 €
Semaine	21 €	14 €	45 €	45 €	45 €	65 €
Mois	25 €	16 €	56 €	56 €	56 €	90 €
Année	25€/mois soit 108€/an	-	-	-	-	-
Etudiant	48 €	-	-	-	-	-

Tarifs solidaires : 1/2 tarif

Prix € TTC	Vélo mécanique				Vélo à assistance électrique	
	Adulte	Enfant	Pliant	Tandem	VAE & PMR	Cargo
Jour	3,50 €	3 €	7 €	7 €	7 €	9 €
Semaine	10,50 €	7 €	22,50 €	22,50 €	22,50 €	32,50 €
Mois	12,50 €	8 €	28 €	28 €	28 €	45 €
Année	4,50€/mois soit 54€/an	3,50€/mois soit 42€/an	-	-	-	-
Etudiant	48 €	-	-	-	-	-

Des durées de location limitées dans le temps : 3 mois pour les cargos, PMR – 6 mois pour les VAE et 1 an pour les mécaniques

Tarification assurances pour les particuliers

Assurance responsabilité civile + rachat du dépôt de garantie

Vélo mécanique

4,80 €

/mois TTC

VAE

7,80 €

/mois TTC

Vélo cargo

8,80 €

/mois TTC



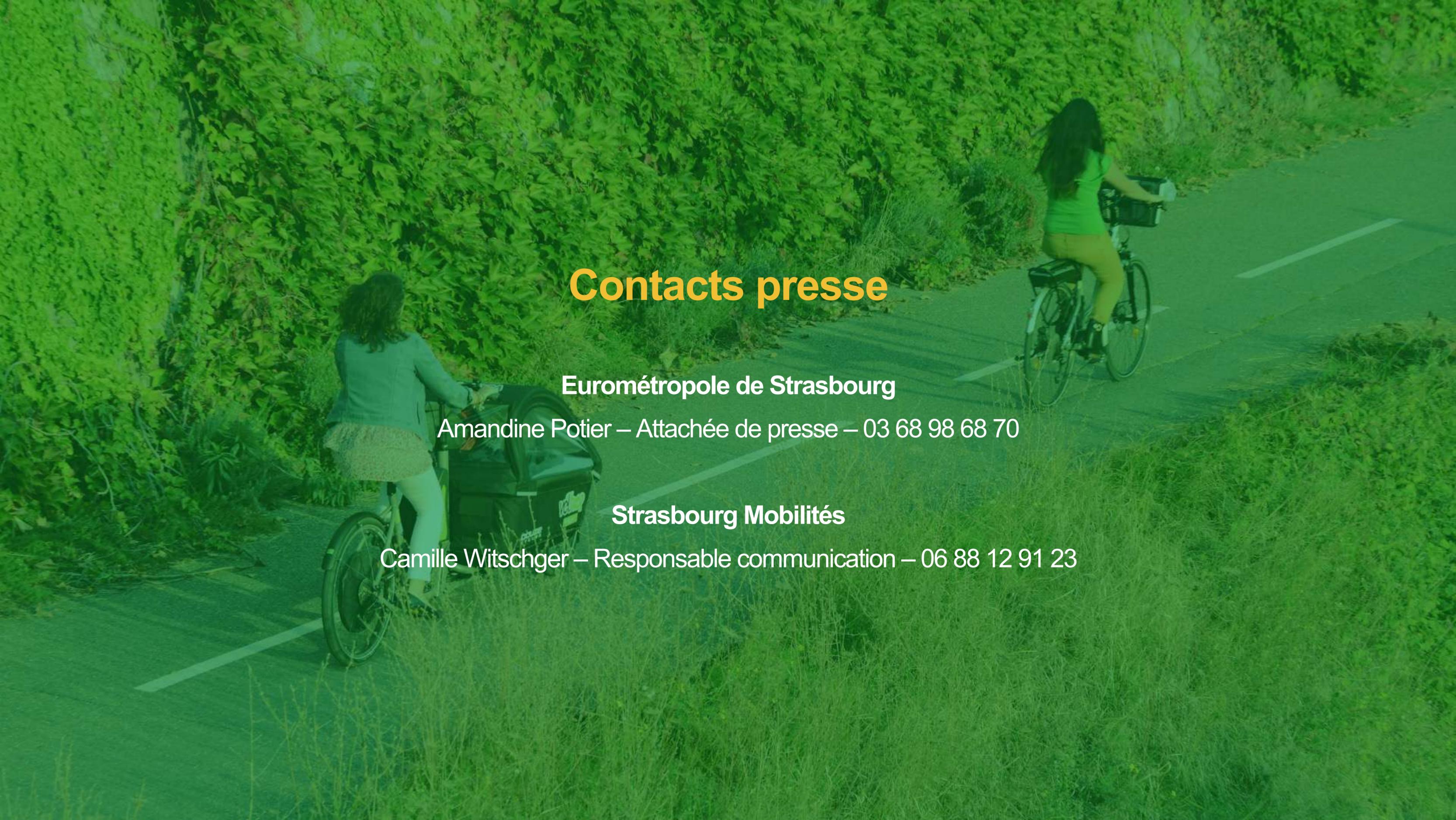
Tarification pour les personnes morales

Tarif HT	6 mois	12 mois
Vélo classique	-	140 €
VAE	450 €	700 €
Vélo cargo	900 €	1800 €
Vélo TPE et EESS		1000 €
Forfait livraison (jusqu'à 15 vélos classiques ou 10 VAE ou 3 vélos cargos) Réparation		65 €

Tarification en stations automatiques

Formules VLS	Coût abonnement	Prix de l'utilisation à l'heure (en € TTC)	Tarif 24h (en € TTC)
Tarif occasionnel	-	1,20 €	7 €
Abonnement annuel avec consommation en sus	Tarif plein : 40 € Tarif réduit : 20 € Consommation en sus	Tarif plein : 0,30 € Tarif réduit : 0,15 €	Tarif plein : 3 € Tarif réduit : 1,50 €
Abonnement annuel avec accès illimité aux stations	Tarif plein : 108 € Tarif réduit : 54 € Consommation incluse	Inclus dans l'abonnement	

Accès illimité aux stations avec le Pass Mobilités Formule Premium



Contacts presse

Eurométropole de Strasbourg

Amandine Potier – Attachée de presse – 03 68 98 68 70

Strasbourg Mobilités

Camille Witschger – Responsable communication – 06 88 12 91 23